

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2023 CDF SUPERCROSS - SX TOUR



Moto-Club : MOBY DELTA CROSS
E-mail : mobydeltacross@gmail.com
Téléphone : 06.79.77.12.83
Organisateur technique : ARNAUD Thomas

N° d'épreuve FFM : 173
Date : 26 Août 2023
Lieu : Saint Georges de Montaigu-Vendée

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	FAIVRE Joël	Licence :	009 935
Délégué FFM	LAINÉY Cyrille	Licence :	103 761
Arbitre SX	DELPON Jean-Luc	Licence :	008 362
Commissaire technique responsable	DUPUIS Franck	Licence :	117 216
Responsable du chronométrage	CHRONO FFM	Licence :	

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.



CATÉGORIE SX1

Age ----- 15 ans minimum
Licences----- NCO / LUE / Inter / Inter Jeune
Cylindrées --- Classes 2, 3 et 4



CATÉGORIE SX2

Age ----- 15 ans minimum
Licences----- NCO / LUE / Inter / Inter Jeune
Cylindrées --- Classe 2



CATÉGORIE SX JUNIOR

Age ----- De 13 à 19 ans*
Licences----- NJ / NCO / LUE / Inter / Inter Jeune
Cylindrée----- 125cc 2T

Choix de la cylindrée :

Chaque pilote inscrit à l'ensemble du Championnat de France Sx Tour pourra choisir de s'inscrire dans la catégorie de son choix Sx 1 ou Sx 2 et devra concourir dans cette catégorie pour la totalité du championnat sans changement possible en cours d'année.

* Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 20 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2004).

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	LENEUF Richard		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Montaigu-Vendée	Temps de trajet (en min)	15 MIN

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
Nom du site **Les Lande de Corprais**
Adresse **Saint Georges de Montaigu**

Caractéristiques :
Longueur du circuit **520 M**
Largeur minimum de la piste **6 M**
Largeur de la grille **20 M**
Longueur de la ligne droite de départ **50 M**
Nombre d'OCP* **14**
**Officiels Commissaires de Piste*

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais :	20
En manche :	18



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **26 Mars 2023**



VISA DE LA LIGUE

DATE: **28 mars 2023**



VISA DE LA FFM

DATE: **27/04/2023**
NUMÉRO: **23/0450**



MOTOCROSS

CDF SUPERCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Moto-Club : MOBY DELTA CROSS

Date : 26 Août 2023

Lieu : Saint Georges de Montaigu-Vendée



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
09h00	12h00	Contrôles administratifs		
09h00	12h00	Contrôles techniques		
14h00	14h10	Essais Libres	Junior	10 min
14h20	14h30	Essais Libres	SX2 GRP A	10 min
14h40	14h50	Essais Libres	SX2 GRP B	10 min
15h00	15h10	Essais Libres	SXI GRP A	10 min
15h20	15h30	Essais Libres	SXI GRP B	10 min
15h40	15h53	Essais Chrono + Teste de départ	Junior	10+3 min
16h00	16h13	Essais Chrono + Teste de départ	SX2 GRP A	10+3 min
16h20	16h33	Essais Chrono + Teste de départ	SX2 GRP A	10+3 min
16h40	16h53	Essais Chrono + Teste de départ	SXI GRP A	10+3 min
17h00	17h13	Essais Chrono + Teste de départ	SXI GRP B	10+3 min
17h20		Pause + réfection piste		
18h30		FREESTYLE SHOW #1		
20h00		Présentation des pilotes		
20h15	20h25	Manche 1	Junior	8 min + IT
20h30	20h40	1er Demi-Final	SX2	7 min + IT
20h45	20h55	2 éme Demi-Final	SX2	7 min + IT
21h00	2h10	1er Demi-Final	SXI	7 min + IT
21h15	21h25	2 éme Demi-Final	SXI	7 min + IT
21h30		Pause + réfection piste		
21h45		Course de Guidon Syst'm2roo		
22h00		FREESTYLE SHOW #2		
22h15	22h25	Manche 2	Junior	8 min + IT
		Podium		
22h30	22h35	Repêchages	SX2	4 min + IT
22h40	22h45	Repêchages	SXI	4 min + IT
22h50		Pause + réfection piste		

Moto-Club : MOBY DELTA CROSS

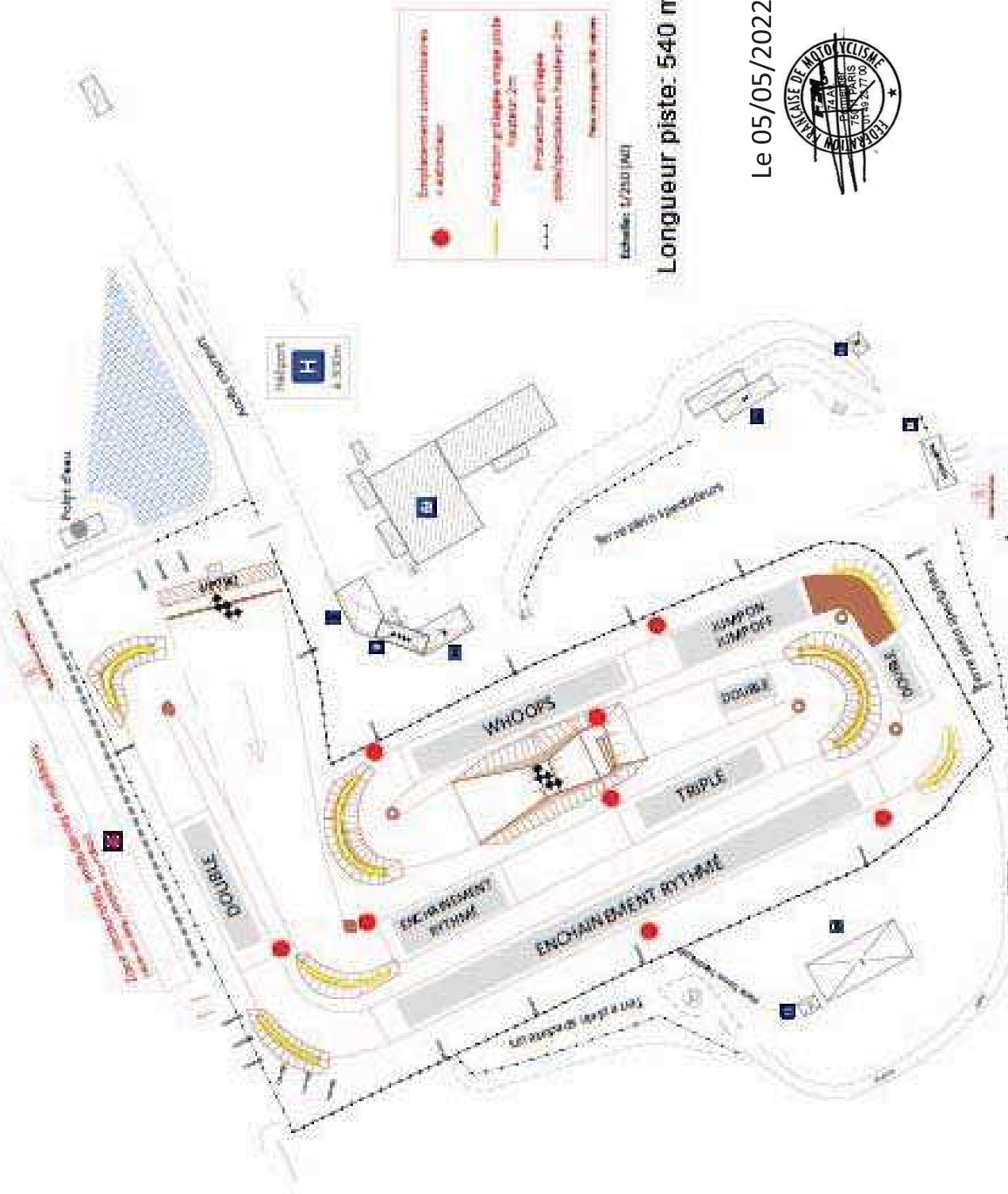
Date : 26 Août 2023

Lieu : Saint Georges de Montaigu-Vendée

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
23h00		FREESTYLE SHOW #3		
23h15		Feu d'artifice		
23h25	23h35	Finale	SX2	9 min + 1T
		Podium		
23h45	23h55	Finale	SX1	9 min + 1T
		Podium		

CIRCUIT SUPERCROSS

Saint Georges de Montaigne



● Emplacements recommandés d'arborescence
— Protection grillées usage piste hauteur 2m
— Protection grillées pour spectateurs hauteur 2m
 Non protégés par clôture

Echelle: 1/250 (M)

Longueur piste: 540 mètres

Le 05/05/2022



Coordonnées GPS	
Latitude (Nord)	45°53'139.53"
Longitude (Est)	1°32'514.08"